

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 5 octobre 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU les articles L 4422-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°18/023 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018 portant délégation d'attributions au Président du Conseil Exécutif de Corse,

VU la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,

VU la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,

VU la délibération n° 18/164 AC de l'Assemblée de Corse en date du 31 mai 2018 portant adoption du règlement des aides sport de la Collectivité de Corse,

VU l'arrêté n°18/203 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 19 juillet 2018 portant attribution d'une subvention de 130 000 euros à la Ligue Corse des Echecs,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER : DECIDE d'attribuer une subvention hors guide des aides de 226 000 euros à la Ligue Corse des Echecs pour l'année sportive 2017/2018 et d'affecter les crédits inscrits à la rubrique :

SPORT ET JEUNESSE - FONCTIONNEMENT

ORIGINE : BP 2018

PROGRAMME : N 4514 C

MONTANT DISPONIBLE :1 699 256,60 euros

MONTANT AFFECTE :226 000,00 euros

DISPONIBLE A NOUVEAU :1 473 256,40 euros

ARTICLE 2 : APPROUVE la convention d'aide complémentaire au fonctionnement jointe à la présente délibération (saison sportive 2017/2018) - ainsi que les avenants éventuels - à conclure entre la Collectivité de Corse et la Ligue Corse des Echecs.

ARTICLE 3 : La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI